

CÔTE-D'OR

# Le Codep 21 entend redynamiser la pratique du cyclotourisme

UN PARTENARIAT

LE BIEN PUBLIC

**Pour faciliter le développement du cyclotourisme et démocratiser sa pratique, le Comité départemental de cyclotourisme de Côte-d'Or (Codep 21) lance l'opération "Votre première licence vélo gratuite".**

Contrairement au cyclisme pur, le cyclotourisme, c'est d'abord et avant tout le tourisme à vélo. Ici, pas d'esprit de compétition. On parle de sport loisirs. Il est accessible à tous, sans distinction d'âge ou de niveau, et s'adresse à tous les styles de pratique : VTT, vélo de route, VAE (vélo à assistance électrique) ou encore "Gravel" (un mix entre vélo de route et VTT)...

La dimension découverte du département est essentielle et c'est



**Le cyclotourisme est un sport plaisir sans contrainte ni compétition et sans aucune limite d'âge.** Photo FFCT

ce que promeut le Comité départemental de cyclotourisme de Côte-d'Or (Codep 21), qui compte 1 224 adhérents en Côte-d'Or, dont 55 nouveaux, licenciés dans une quarantaine de clubs.

Pour redynamiser les effectifs, le Codep 21 lance l'opération "Votre première licence vélo gratuite". Les nouveaux membres se voient offrir la licence (soit 45 €, comprenant la licence et l'assurance "pe-

tit braquet") dans l'un des clubs de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) de Côte-d'Or. Une gratuité qui s'adresse aussi à celles et ceux qui, après plus de trois années d'interruption, souhaitent reprendre une licence.

Mais pourquoi prendre une licence ? « Pour la convivialité », affirme Jean-Paul Martinet, président du Codep 21. Elle permet notamment de bénéficier d'activi-

tés encadrées proposées par les clubs à leurs adhérents, à l'instar de courts séjours ou de sorties hebdomadaires.

## Des randonnées à la journée

Des randonnées à la journée, ouvertes à tous les licenciés de la FFCT et aux non-licenciés, sont également organisées et la licence ouvre droit à des frais d'inscription réduits, voire à la gratuité de l'accès à la randonnée. Réalisées généralement le week-end ou un jour férié, ces balades sont au nombre d'une cinquantaine en année "normale", hors crise sanitaire. Que l'on soit cyclo chevronné ou occasionnel, le fait d'être licencié dans un club ouvre de nouveaux horizons et permet de (re)découvrir d'autres routes, chemins, sentiers... en dehors de ses itinéraires habituels.

Isabelle DECAUX

Plus d'infos sur le site Internet [www.ffvelo-codep21.fr](http://www.ffvelo-codep21.fr)

## "Mai à vélo" : le programme

Initialement prévue pour une durée d'un mois, la première édition de "Mai à vélo" se tient jusqu'au 30 juin. Divers événements sont organisés partout en France pour fêter et promouvoir la pratique du vélo. Quelques clubs FFCT de Côte-d'Or participent à cet événement.

➤ **Mercredi 9 juin** : Chantalistes en soirée (Chantalistes sport-culture).

➤ **Samedi 12 juin** : Vivons vélo (ASL Aiserey).

➤ **Samedi 12 juin**. Fête du Vélo et de l'environnement (Avenir sport culture Chevigny).

➤ **Dimanche 27 juin**. Randonnée en famille (ASL Aiserey).